Communiqué du 28 novembre 2022

RER métropolitains, enfin une politique semble se dessiner…

En annonçant son souhait de voir se réaliser une dizaine de projets de RER métropolitains ou de Services Express Métropolitains (SEM), le Président de la République semble vouloir donner un débouché concret à la LOM. Sous l'impulsion de la Première ministre, alors ministre des Transports, le gouvernement avait inscrit cet objectif dans la LOM. Sur la base des travaux de la FNAUT (cf. FNAUT Infos 262[1]), SNCF Réseau était chargé de faire un état des lieux et un crédit d'étude de 30 millions d'euros était inscrit au budget. Les élections régionales en ont fait un sujet (projets à Bordeaux, Lyon, Nantes, Rouen, Strasbourg…).

1. Mailler les territoires urbains et métropolitains

Les réseaux de transports publics se sont beaucoup développés ces dernières années, depuis la LOTI, relayés par le Grenelle de l'Environnement et les quatre appels à projets de Transports Collectifs en Site Propre. Le dernier en date a sélectionné cent projets et, au vu du succès, son budget a été doublé par Monsieur Castex (porté à 900 millions d'euros).

Métro, Tramways, BHMS allongent leurs lignes pour mieux répondre aux besoins de mobilité, d'accès aux emplois, aux formations, aux services qui se concentrent sur les métropoles. Mais les périphéries et les 1ères et 2èmes couronnes restent mal desservies et ne permettent pas de réduire la dépendance à l'automobile et aux énergies fossiles. Les gilets jaunes l'ont montré avec force.

2. Réussir l'intégration des réseaux urbains et ferroviaires

Aux côtés des Autorités Organisatrices métropolitaines, les régions ont rajeuni certaines lignes de TER en les revitalisant et renouvelant leur matériel. Mais le réseau ferré régional composé d'étoiles ferroviaires vieillissantes, des petites lignes périurbaines délaissées et abandonnées, d'un ensemble de petites gares et haltes ferroviaires, lieux d'échanges sur lesquels peuvent se connecter les mobilités douces, constitue un potentiel important. Sa rénovation et l'intégration des deux réseaux urbain et ferroviaire est la réponse adéquate et nécessaire à ces besoins de mobilité des habitants des territoires périphériques.

3. La FNAUT propose le 5ème appel à projets de Transports Collectifs en Site Propre sur cette thématique

Dès la nomination du ministre des Transports, la FNAUT a proposé, sur le modèle du 4ème appel à projets du Grenelle, un 5ème appel à projet encourageant les AO métropolitaines et les AO régionales à concevoir et présenter des projets conjoints, à en définir la gouvernance (syndicat mixte, établissement public…) et à en proposer le financement : contribution de l'État, versement mobilité, contribution régionale (avec une part accrue de TICPE).

Ce maillage des territoires métropolitains doit se doubler d'un maillage du territoire national, renouvelant la desserte des villes moyennes par le TGV et les trains Intercités de jour et de nuit, comme la FNAUT l'a exposé lors de son colloque sur les villes moyennes du 10 octobre 2019.

Contacts presse : *Bruno Gazeau, Président de la FNAUT* *tél. 06 76 73 31 09*
Christiane Dupart, Vice-Présidente de la FNAUT *tél. 06 80 64 05 60*
Michel Quidort, Vice-Président de la FNAUT *tél. 06 12 22 35 54*
Jean Lenoir, Vice-Président de la FNAUT *tél. 06 19 09 78 89*

[1] https://www.fnaut.fr/uploads/2021/07/262-RER.pdf